Programme détaillé Permis B78 (Boite automatique)

Le permis B sur boite automatique est accessible dès l'âge de **18 ans**. Avec ce permis, vous êtes dispensé d'embrayage et de passage de vitesses, mais attention celui-ci vous permettra de conduire **uniquement un véhicule à boîte automatique**.

Vous devez passer votre code et faire au moins 13h (minimum légal obligatoire) de conduite en auto-école.

Sur le permis sera notifié que le candidat n'est autorisé à conduire que sur des véhicules munis de la boîte automatique (code 78)

Au bout de 3 mois, vous pourrez faire une formation de 7 heures en Auto-école pour obtenir l'équivalence en boite manuelle et ainsi conduire tout type de voiture. Un moyen plus rapide et moins cher pour obtenir son permis.

OBJECTIFS: Acquérir les compétences définies par le REMC pour réussir l'épreuve pratique du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS:

- ➤ Toute personne souhaitant conduire un véhicule de la catégorie B78 et titulaire ou en cours d'ETG
- > Avoir minimum 17 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Être titulaire d'un Numéro NEPH
- Être apte sur le plan médical
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire

INTERVENANTS:

Formateurs diplômés B.E.P.E.C.A.S.E.R ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et titulaires d'une autorisation préfectorale en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES:

- > Cours pratiques en circulation.
- Véhicules à boîte automatique double commandes (Toyota cross hybride)

EFFECTIFS:

> 1 élève par véhicule

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 20h

Samedi : de 9h à 15h

DUREE:

13 heures de conduite minimum obligatoire + leçons supplémentaires en fonction de l'évaluation de départ.

PROGRAMME:

Atteindre et valider les 4 compétences du programme de formation du permis B conformément au Référentielle pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC). –

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ➤ Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- **Compétence 4 :** Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION:

- Fiche de suivi individuelle
- livret d'apprentissage (grilles de progression)
- séances d'évaluation des compétences
- Permis blanc
- épreuve pratique du permis de conduire

SANCTION VISEE:

Permis de conduire de la catégorie B78